

## Budget fédéral 2024

### Principales mesures touchant le monde du travail

La ministre des Finances et vice-première ministre du Canada, Chrystia Freeland, a déposé son quatrième budget le 16 avril dernier. Voici les grandes lignes touchant plus directement le monde du travail.

#### Cadre général

- Avec des revenus prévus de 498 G\$ (hausse de 7 %) et des dépenses prévues de 538 G\$ (hausse de 8 %), un **déficit de 40 G\$** est prévu pour 2024-2025 (1,3 % du PIB canadien).
- Le gouvernement prévoit récolter environ 4 G \$ par année en augmentant l'impôt sur le gain en capital des particuliers et des sociétés.
- Des déficits importants sont prévus pour les prochaines années et le gouvernement ne présente pas de plan de retour à l'équilibre budgétaire. Environ 156 G\$ s'ajouteront à la dette au cours des 5 prochaines années.
- Alors que le service de la dette absorbait 25 G\$ en 2019-2020, l'augmentation de la dette et des taux d'intérêt fait en sorte que le budget prévoit cette année 54 G\$ pour le même poste de dépense, soit l'équivalent de tous les revenus générés par la TPS. Le ratio dette PIB est de 42 %.

#### Marché du travail : portrait présenté dans les documents budgétaires

- L'embauche a ralenti et le nombre de postes vacants a diminué au cours des derniers mois. Le taux de chômage est maintenant de 6,1 %.
- La croissance des salaires dépasse l'inflation depuis maintenant 13 mois. En général, les salaires réels (les salaires après la prise en compte de l'inflation) sont maintenant plus élevés qu'ils ne l'étaient immédiatement avant la pandémie. Dans l'ensemble, la rémunération hebdomadaire moyenne réelle a augmenté de 4,6 % depuis 2019.

- Le taux de participation au marché du travail des Canadiennes en âge de travailler a atteint un sommet record de 85,4 %, un résultat que le gouvernement attribue entre autres à l'extension de l'offre de services de garde abordables.

## 1. Les mesures budgétaires

**Innovation et productivité** – Le budget prévoit des dépenses totalisant **2,4 G \$ en lien avec l'intelligence artificielle**. Ce financement se décline ainsi :

- 2 G \$ sur cinq ans pour soutenir la recherche et les entreprises dans l'accès à la puissance informatique dont elles ont besoin pour être concurrentielles.
- 200 millions \$ sur cinq ans pour soutenir la mise en marché de nouvelles technologies IA et accélérer l'adoption de l'IA dans des secteurs comme l'agriculture, les technologies propres, les soins de santé et la fabrication (soutien via les agences de développement régional).
- 100 millions \$ sur cinq ans pour le programme d'aide à l'IA du Conseil national de recherches Canada afin d'aider les PME à accroître leur productivité grâce à l'IA.
- 50 millions \$ sur quatre ans, à compter de 2025-2026, pour soutenir les travailleuses et les travailleurs qui pourraient être touchés par l'implantation de l'IA, comme ceux des industries créatives (via le programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, qui offrira du soutien pour l'acquisition de nouvelles compétences aux travailleurs des secteurs et communautés potentiellement touchés).

**Métiers spécialisés du secteur de la construction résidentielle : 100 millions \$ sur deux ans**

- **Service d'apprentissage** – Le budget prévoit 90 millions \$ pour contribuer à créer des postes d'apprenties et apprentis de première année dans des métiers désignés Sceau rouge (subvention de 5 000 \$ pour aider à payer les coûts initiaux de 55 000 postes).
- **Programme de sensibilisation** – Le budget prévoit 10 millions \$ afin d'encourager les gens à explorer et à se préparer à une carrière dans des métiers spécialisés.

**Formation dirigée par l'employeur** – Le budget prévoit un financement de :

- 50 millions \$ sur quatre ans pour fournir une formation professionnelle à la main-d'œuvre de secteurs perturbés par l'IA.
- 10 millions \$ sur deux ans pour former plus d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance afin de soutenir l'expansion de services de garde.

**Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers** – 50 millions versés sur 2 ans à Emploi et Développement social Canada pour soutenir la reconnaissance des titres dans deux secteurs d'activités : construction et santé.

**Emplois d'été, stages et soutien à l'emploi pour les jeunes** – Le budget prévoit 351 millions \$ en 2025-2026, incluant :

- **Programme Emplois d'été Canada** : 201 millions \$.
- **Stratégie emploi et compétences jeunesse** : 151 millions \$, pour des stages et des mesures de soutien à l'emploi.

**Études postsecondaires : soutien spécifique aux étudiants et étudiantes**

- **Soutien financier** – Bonification de 1,1 milliard \$ du programme de prêts sans intérêt (682 000 personnes touchées pour l'année scolaire à venir) et de bourses d'études (587 000 personnes touchées). Concrètement, le gouvernement prévoit augmenter le soutien de la manière suivante :
  - **prêts sans intérêt** : 300 \$ par semaine (comparativement à 210 \$ actuellement).
  - **bourses d'études à temps plein** : 4 200 \$ par année (comparativement à 3 000 \$ actuellement).
- **Programme de bourses d'études supérieures** : 825 millions \$ sur cinq ans pour augmenter le nombre de boursiers et le montant des bourses versés à des étudiants et étudiantes à la maîtrise, au doctorat et au post-doctorat.
- **Programme de stages pratiques** – 208 millions \$ versés à Emploi et Développement social Canada en 2025-2026 pour créer davantage de stages en milieu de travail.

**Soutien aux populations autochtones**

- **Programme d'aide aux étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire** – Financement de 243 millions \$ sur trois ans pour augmenter l'accès.
- **Initiative d'enquête sur l'information sur le marché du travail et d'inventaire des compétences des Premières Nations** – 4,4 millions \$ sur deux ans pour poursuivre cette initiative qui vise à favoriser la participation au marché du travail.

**Prestations additionnelles d'assurance-emploi pour des travailleurs et travailleuses saisonniers** – 263,5 millions \$ sur quatre ans sont prévus pour prolonger les mesures temporaires de soutien aux

personnes qui occupent des emplois saisonniers dans 13 régions du Canada atlantique et du Québec.

**Soutien à la construction de logement** – Mesures variées pour soutenir la construction de près de 4 millions de logements d'ici 2031, notamment pour faire en sorte que les personnes puissent vivre à proximité de leur lieu de travail.

## 2. Mesures législatives annoncées

### **Droit à la déconnexion : modifications à venir au Code canadien du travail**

Le gouvernement annonce vouloir modifier le Code canadien du travail pour obliger les employeurs des secteurs sous réglementation fédérale à mettre en place « une politique sur le droit à la déconnexion limitant les communications liées au travail en dehors des heures de travail ». À compter de cette année, le Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada recevra 3,6 millions \$ sur cinq ans pour réaliser ces modifications législatives.

### **Équité en matière d'emploi : suivi du rapport**

Pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur la révision de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, qui a déposé son [rapport final](#) il y a un an, le gouvernement profite du budget pour annoncer son intention de modifier la loi, notamment « en élargissant les groupes visés par l'équité en matière d'emploi ». À titre de rappel, CRHA Canada a participé aux consultations menées par ce groupe de travail il y a deux ans ([dépôt d'un mémoire](#)).

### **Classification erronée des effectifs : faire appliquer la loi**

Les documents budgétaires mentionnent que des ententes d'échanges de données requises pour faciliter les inspections permettant l'application de la loi seront conclues entre Emploi et Développement social Canada et l'Agence du revenu du Canada.

\* \* \*

Pour plus d'informations sur ces mesures, consultez la [page officielle de ce budget](#).